

## ENQUÊTE DE SÉCURITÉ SUR L'ACCIDENT DU BOEING 737 MAX 8, IMMATRICULÉ ET-AVJ ET EXPLOITÉ PAR ETHIOPIAN AIRLINES LE 10/03/2019

Les données du FDR et du CVR du vol ET302 du 10/03/19 ont été transférées par le BEA au Bureau d'enquêtes éthiopien sur les accidents dans le cadre du processus d'enquête.

Le Bureau d'enquêtes éthiopien sur les accidents a souhaité « *exprimer sa profonde gratitude au BEA et aux autorités françaises pour leur coopération et leur soutien dans la récupération des données FDR et CVR.* »

Dans le cadre du processus de récupération des données, l'extraction correcte de ces dernières du FDR et du CVR a été vérifiée par le Bureau d'enquêtes éthiopien sur les accidents, le BEA et le NTSB. Au cours du processus de vérification des données du FDR, l'équipe d'enquêteurs a noté des similitudes claires entre le vol 302 d'Ethiopian Airlines et le vol 610 de Lion Air qui feront l'objet d'une étude plus approfondie au cours de l'enquête.

Le BEA souhaite remercier le bureau d'enquêtes éthiopien sur les accidents et les autorités éthiopiennes pour leur confiance.

Le Bureau d'enquêtes éthiopien sur les accidents prévoit de publier un rapport préliminaire dans un délai de 30 jours.

**Le Bureau d'enquêtes éthiopien sur les accidents dirige l'enquête de sécurité.  
Cette communication est publiée en totale coordination avec ce bureau.**

**Contact Presse:**

Sébastien Barthe  
Responsable Communication  
sebastien.barthe@bea.aero  
+ 33 6 01 33 37 75

**Bureau d'Enquêtes et d'Analyses  
pour la Sécurité de l'Aviation civile**

10 rue de Paris - Aéroport du Bourget  
93352 Le Bourget Cedex  
France

**Site Internet**

[www.bea.aero](http://www.bea.aero)  
**Twitter**  
@BEA\_Aero